

N 15 18

Bulletin de cotisation 2014

Je soussigné(e).....

Aguilera Deborah Toure

Adhérent(e) du Grdr

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Joins un chèque de cotisation de à l'ordre du GRDR

Paie en espèces ce jour la somme de à l'ordre de *TRICELLE*

Fait à *ATKELL*, le *17.10.14*

Signature de l'adhérent

P. J. J. J.

N 15 18

BAREME DES COTISATIONS 2014

Adhérent résidant en France

Cotisation réduite (étudiants, demandeurs d'emploi, ...) = 10€

Cotisation de base = 25€

Cotisation de soutien * = 100€ minimum

* Pour les assujettis à l'IRPP, ils ne paient en réalité que 34€ pour 100€ de don, compte tenu de la déduction fiscale de 66%. N'hésitez donc pas à aider le GRDR par des dons significatifs !

Adhérents résidant en Afrique

Cotisation de base = 1 000 FCFA ou 500 UM

Cotisation de soutien = 10 000 FCFA ou 5 000 UM au minimum (soit 15€)

Pour les adhérents résidants en France ou en Europe, votre bulletin de cotisation est à transmettre au siège du Grdr: 66/72 rue Marceau 93558 Montreuil Cedex.

Pour les adhérents résidants en Afrique, votre bulletin de cotisation et le paiement doivent être remis à la cellule du Grdr la plus proche.

NUSUR

Bulletin de cotisation 2014

Je soussigné(e) Rehaneel el Hanaoui

Adhérent(e) du Grdr

Adresse : BP 2613 ALKHT

Courriel : rehaneel.hanaoui@grdr.org

Téléphone :

- Joins un chèque de cotisation de à l'ordre du GRDR
- Paire en espèces ce jour la somme de 500 à T. Bouckel
- Fait à ALKHT le 17/10/2014

Signature de l'adhérent

Rehaneel el Hanaoui

NUSUR

BAREME DES COTISATIONS 2014

Adhérent résident en France

Cotisation réduite (étudiants, demandeurs d'emploi, ...) = 10€

Cotisation de base = 25€

Cotisation de soutien * = 100€ minimum

*Pour les assujettis à l'IRPP, ils ne paient en réalité que 34€ pour 100€ de don, compte tenu de la déduction fiscale de 66%. N'hésitez donc pas à aider le GRDR par des dons significatifs !

Adhérents résident en Afrique

Cotisation de base = 1 000 FCFA ou 500 UM

Cotisation de soutien = 10 000 FCFA ou 5 000 UM au minimum (soit 15€)

Pour les adhérents résidents en France ou en Europe, votre bulletin de cotisation est à transmettre au siège du Grdr, 66/72 rue Marceau 93558 Montreuil Cedex.

Pour les adhérents résidents en Afrique, votre bulletin de cotisation et le paiement doivent être remis à la cellule du Grdr la plus proche.

Bulletin de cotisation 2014

N 4548

Je soussigné(e) Tacko Nkrumah

Adhérent(e) du Grdr

Adresse : BP 2413 Niessakoletchett

Courriel : backkromengana@yahoo.fr
Téléphone : 222 46 99 03 40

- Joins un chèque de cotisation de à l'ordre du GRDR
- Paie en espèces ce jour la somme de 500 à Tacko
- Fait à Niessakoletchett, le 17/06/2014

Signature de l'adhérent

Tacko Nkrumah

N 4548

BAREME DES COTISATIONS 2014

Adhérent résidant en France

Cotisation réduite (étudiants, demandeurs d'emploi, ...) = 10€

Cotisation de base = 25€

Cotisation de soutien = 100€ minimum

*Pour les assujettis à l'IRPP, ils ne paient en réalité que 34€ pour 100€ de don, compte tenu de la déduction fiscale de 66%. N'hésitez donc pas à aider le GRDR par des dons significatifs !

Adhérents résidant en Afrique

Cotisation de base = 1 000 FCFA ou 500 UM

Cotisation de soutien = 10 000 FCFA ou 5 000 UM au minimum (soit 15€)

Pour les adhérents résidants en France ou en Europe, votre bulletin de cotisation est à transmettre au siège du Grdr, 66/72 rue Marceau 93558 Montreuil Cedex.

Pour les adhérents résidants en Afrique, votre bulletin de cotisation et le paiement doivent être remis à la cellule du Grdr la plus proche.

DEMANDE D'ADHESION au Grdr

Je soussigné(e) Aquibou Michel Toure,

Adresse : 1101 Avenue N° 9 Beau Vallé NKT

BP 645

Courriel : act. michel @ yahoo.fr

Téléphone : 00222 36365640 / 00222 46887365

J'ai pris connaissance de la Charte du Grdr (sur le site web du Grdr à l'adresse [http://grdr.org/IMG/pdf/Charte GRDR Français.pdf](http://grdr.org/IMG/pdf/Charte_GRDR_Francais.pdf))

Je joins un chèque de cotisation de à l'ordre du GRDR

Je paie en espèces ce jour la somme de 500.000 UM la lettre du GRDR

Fait à Neuville le 27 Janvier 2014

Signature du demandeur



BAREME DES COTISATIONS 2014

Adhérent résident en France

Cotisation réduite (étudiants, demandeurs d'emploi, ...) = 10€

Cotisation de base = 25€

Cotisation de soutien * = 100€ minimum

* Pour les assujettis à l'IRPP, ils ne paient en réalité que 34€ pour 100€ de don, compte tenu de la déduction fiscale de 66%. N'hésitez donc pas à aider le GRDR par des dons significatifs !

Adhérents résident en Afrique

Cotisation de base = 1 000 FCFA ou 500 UM

Cotisation de soutien = 10 000 FCFA ou 5 000 UM au minimum (soit 15€)

Pour les adhérents résidents en France ou en Europe, votre bulletin d'adhésion est à transmettre au siège du Grdr, 66/72 rue Marceau 93558 Montreuil Cedex.

Pour les adhérents résidents en Afrique, votre bulletin d'adhésion et le paiement doivent être remis à la cellule du Grdr la plus proche.